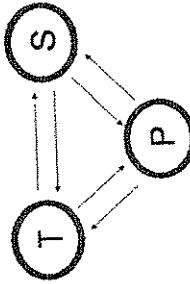


## Quatre lois ou généralités explicatives: A propos du développement du comparatisme en Europe

Des considérations philosophiques (le rejet du rationalisme dominant dans la philosophie de langue française) et empiriques (je suis historien des sciences et j'ai de ce fait à produire et expliquer des données) m'ont conduit à ne pas adhérer à la conception *propositionnelle* de la science, commune chez les épistémologues. La science est un phénomène social, dont les connaissances ou propositions ne sont qu'une partie (Auroux 1987a). On peut considérer qu'elle est un système de trois composants: *théorique* (les représentations, protocoles expérimentaux, etc.), *sociologique* (les institutions, carrières, personnes scientifiques, etc.) et *pratique* (les intérêts de connaissance, par exemple la colonisation, la pédagogie, le nationalisme, les progrès économiques, technologiques, etc.). Les composants de ces systèmes (qui sont eux-mêmes complexes), sont en interaction.



L'un des moyens de comprendre l'histoire des sciences (c'est-à-dire le mouvement en matière de science) consiste à étudier les relations entre ces trois composants par le biais de certains de leurs éléments. On manipule alors des structures causales du genre: Si A alors B; on espère être capable de fournir des explications du genre: il y a B, parce que A. En droit, ce type d'analyse supporte la quantification et l'établissement de ses résultats relève des méthodes statistiques fines (analyse factorielle, par exemple). On peut imaginer que les relations s'expriment dans ce cas par des fonctions analytiques de variables réelles: par exemple,  $T = f(S)$ . De telles fonctions ont été mises au jour par de Solla Price ou Rescher. Ainsi, lorsque Rescher (1978) soutient que la somme cumulée des découvertes de premier plan ( $C$ ) est proportionnelle au logarithme de l'investissement ( $I$ ) consacré à la recherche:  $C = k \log I$ , il n'est évidemment pas facile de mettre au point de telles fonctions et, surtout de les établir sur des bases empiriques (il faut choisir ce que l'on quantifie). On avance déjà pas mal lorsque l'on formule des relations de nature, disons «phénoménologique», que l'on peut discuter par la suite. Nous supposons qu'il doit exister des relations de ce type entre la plupart des éléments composant le phénomène scientifique.

Je vais formuler quelques relations purement phénoménologiques, c'est-à-dire intuitives qui concernent les éléments de S et T. Je crois qu'elles peuvent être la base de discussions. Il s'agit de généralisations (on peut les appeler «lois»), qui font progresser dans l'explication des phénomènes dans un sens assez clair. Soit, pour prendre un exemple véritablement imaginaire, une simple constatation empirique: l'accès au grade de professeur ti-

tulaire est dans l'électronique de 10 ans inférieur à ce qu'il est en philosophie. J'aurais gagné au niveau explicatif, si je peux montrer: (i) que je suis fondé à poser la généralisation; plus une discipline est capable de répondre à une demande technique et plus celle-ci augmente, plus la rémunération des chercheurs qui s'y consacrent est élevée; (ii) que la constatation empirique est bien un cas correspondant à la généralisation. Le statut ontologique de ce genre de loi peut être très divers: elle peut correspondre à une convention consciente ou, simplement, à la nature de l'organisation scientifique. Les «lois» dont nous allons parler tiennent aux rapports de l'organisation scientifique moderne avec une structure de marché dans le cadre de la professionnalisation universitaire. D'une certaine façon, il s'agit de trivialités que connaît plus ou moins implicitement tout directeur de projets de recherche qui possède un peu d'expérience.

### 1. Le comparatisme, comme problème pour l'épistémologie

L'objet empirique qui m'intéresse est le développement du «comparatisme» en Europe. Comme contenu, on peut en donner une définition minimale qui vaut jusqu'à dans les années 1870: description morphologique des langues et étude de leur parenté, sur la base d'un dépouillement considérable des textes littéraires anciens, donc d'une inclusion de la philologie. On sait la fable venue concernant sa naissance et son développement: découverte géniale du *sanskrit*, études empiriques précises, apparition de la première forme d'étude scientifique du langage, etc. C'est un fait connu que la contribution scientifique essentielle est procurée par les savants de langue allemande. On l'interprète dans les termes d'une épistémologie monumentale de la découverte: quelques savants géniaux auraient mis au jour la véritable nature scientifique du langage. Evidemment, par là on n'explique rien. Le travail épistémologique véritable commence lorsqu'on envisage des questions du genre: pourquoi ce développement, pourquoi la disparition de l'Angleterre ou de la France, que faisaient les savants anglais, français, italiens, etc., pourquoi ce qu'ils faisaient n'a pas marqué l'histoire des sciences du langage, etc. La thèse que je défends au sujet du comparatisme est assez simple: l'essentiel n'est pas tant une discontinuité ou au sujet du comparatisme qu'un changement profond dans l'organisation de la science, sa révolution théorique qui a eu lieu dans les pays d'Allemagne du Nord au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était déjà amorcée au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans aucun pays européen il n'y a eu autant de chaires universitaires, de revues spécialisées et d'étudiants pour les sciences du langage (voir Hultenschmidt 1983; Amsterdamska 1987, note que les inscriptions dans les facultés de philosophie ont doublé entre 1830 et 1860). Dans les autres pays, la révolution universitaire semble se faire, par importation du modèle allemand, au plus tôt dans le dernier tiers du siècle (voir Auroux 1988, Gutierrez-Cuadrado 1987). Tout cela, évidemment, appelle des recherches et des confirmations empiriques précises. Ce que je veux dire est simplement ceci: lorsque l'on soutient que l'analyse du langage (la «linguistique») est devenue «scientifique» en Allemagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il vaut mieux s'exprimer en disant que c'est en Allemagne que l'analyse du langage a été intégrée à l'Université moderne. C'est une question de professionnalisation. Tout le monde sera à peu près d'accord sur ce point et pour faire remarquer, par exemple, que l'Université française n'est déterminée par l'impératif de recherche» que fort tard, à la fin du second empire. Toutefois, la plupart des études sont aveuglées par la question de la professionnalisation et par le phénomène universitaire, qui est évidemment le plus facilement décelable pour l'historien. Or, des re-

cherches empiriques sur le cas de la France montrent l'importance quantitative d'un tout autre phénomène qui est la vie associative. Les données obtenues par ces recherches bouleversent largement les vues traditionnelles. On soutient encore souvent (y compris dans un ouvrage bien informé comme Amstersdamska 1987) que la première revue de linguistique française est celle de la Société Linguistique de Paris (1868), alors que cette Société n'est que la troisième du nom et qu'elle a dû s'imposer contre des institutions concurrentes (notamment le groupe qui a créé en 1867 la *Revue de Philologie*). C'est la prise en compte de ces données qui a conduit à utiliser le modèle du marché ou le concept dérivé, emprunté au sociologue P. Bourdieu, de *champ scientifique* (voir Auroux 1983, 1984; Bergounioux 1981, 1984; Chevalier 1989). Il est clair qu'aucun modèle explicatif sur le développement du comparatisme ne peut les écarter.

C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que le travail scientifique en général, et les études linguistiques en particulier, sont devenus des activités dominées par des professionnels spécialisés. Pour que le travail scientifique soit une profession, il faut qu'il corresponde à des carrières, dont le déroulement est soumis à la règle de dépendre formellement des résultats obtenus. C'est pourquoi le précepteur ou l'enseignement général ne peuvent pas correspondre à ce qu'on doit strictement entendre par professionalisation d'une discipline; si l'on fait exception du cas très rare de professionnels consacrant tout leur temps à la recherche, seul y correspond l'enseignement — au plus haut niveau — de la discipline elle-même. La profession correspond en effet à la division du travail; en l'exerçant j'obtiens un salaire qui me permet d'acheter le produit du travail des autres. Pour peu qu'il me reste du temps et des forces disponibles, je puis aussi les utiliser pour produire des biens. Appelons *travail gris* ce type de travail. Le travail gris est aujourd'hui l'une des ressources importantes de l'économie domestique, lorsque par exemple je repêins mon appartement pendant mes loisirs (si je repêins celui du voisin moyennant rémunération non déclarée, le gris vire au noir). De tout temps il y a eu des individus pour qui le travail scientifique accaparait le plus clair de leurs activités. Il s'agissait parfois de professionnels, au service d'un prince, comme l'étaient en France — dans le domaine qui nous occupe — les membres de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres. Mais jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le travail scientifique est surtout le produit d'individus dont le statut économique est assuré par autre chose, soit des revenus propres, soit une profession. Autrement dit, l'économie de la production scientifique reposait essentiellement sur le travail gris. L'émergence de la nouvelle science est d'abord un changement de statut économique, qui va imposer des contraintes extrêmement fortes. Cela n'implique pas que le travail gris n'y ait plus de place — on peut considérer sa disparition comme à peu près impossible —, mais que sa place va se trouver en grande partie définie par les résultats et les méthodes de la professionnalisation.

Il n'y a de science que dans le commerce des hommes, lorsque des connaissances objectives occupent un espace social. La connaissance, en effet, n'est connue qu'à condition d'être reconnue, ce qui implique que tout producteur de savoir, quelles que soient les raisons et les conditions de sa production, l'est aussi en fonction d'un destinataire ou partenaire scientifique — au besoin imaginaire — susceptible de comprendre ce qu'il fait. Cela n'implique nullement que les connaissances soient effectivement accessibles à tous les membres de la société civile. Ni la publicité, ni la démocratie ne sont les conditions nécessaires de la connaissance scientifique. Il importe seulement que celle-ci ait, intrinsèquement, la propriété de pouvoir être acquise par tous. La meilleure façon de comprendre l'objectivité de la connaissance, ne consiste pas à imaginer qu'elle est partagée par tous, mais à lui reconnaître le statut d'un bien. C'est pourquoi on peut voler une con-

naissance, alors qu'il est, par exemple, impossible de voler de la foi religieuse, de la grâce divine ou de la conviction. La publicité sans quoi, dans le monde moderne, il n'y a pas de résultat scientifique, provient d'une certaine organisation sociale du savoir (probablement la plus rationnelle pour la productivité), de sa structure concurrentielle et du refus des situations de monopole. La fiction selon laquelle le savoir scientifique est la propriété de l'humanité remonte sans doute à la Grèce antique. C'est un élément à prendre en considération; mais il n'a pas empêché les missionnaires catholiques de théâtraliser les grammaires des langues indigènes, à Rome, aux Archives de la Propagation de la Foi, pas plus qu'il n'empêche aujourd'hui la rétention des connaissances technologiques à des fins militaires, politiques ou commerciales. Il faut concevoir la structuration sociale de la science comme un réseau de flux d'échanges mettant en cause différents produits et différents partenaires; le bon fonctionnement de la science (nous voulons dire sa productivité) dépend pour une large part de la structure de ces réseaux.

Les partenaires principaux de l'échange scientifique sont l'Etat, la société civile en général et enfin des groupes d'individus organisés autour de différents intérêts (par exemple ce qu'on appelle une «école») ou plus généralement par l'intermédiaire de différentes institutions. Les produits de l'échange sont évidemment des connaissances et de l'argent, mais aussi des biens de nature symbolique, comme la reconnaissance sociale, le statut, ou l'influence. Pour qu'un individu consacre du temps au travail scientifique, il faut évidemment qu'il y trouve un intérêt quelconque. La liste des intérêts possibles est potentiellement indéfinie, et parmi eux on trouve aussi le plaisir «désintéressé» de la recherche. La production scientifique coûte cher, mais son coût ne correspond pas nécessairement à un flux monétaire qui lui est destiné pour elle-même. C'est ainsi qu'une grande partie des connaissances linguistiques est un sous-produit de l'évangélisation ou de la colonisation, sous-produit qui, s'il peut être un moyen cultivé conscientiellement de l'activité principale correspondante, nécessite toujours une autre médiation pour s'agréger au reste des connaissances. Il est utile à un officier colonial de connaître une langue indigène, mais qu'il occupe ses loisirs en rédigeant une grammaire qu'il expédiera pour participer à un concours académique, relève du seul travail gris. Tout flux monétaire ne vient donc pas nécessairement de partenaires qui «achèteraient» les connaissances par l'intermédiaire de salaires. Il importe simplement que certaines professions laissent suffisamment de loisirs pour permettre le travail gris et les chercheurs eux-mêmes peuvent s'autosubventionner. Quoiqu'il en soit, la production du savoir correspond toujours à des échanges. Qu'il y ait des flux d'échanges suppose qu'il y ait de l'offre et de la demande, lesquels doivent, à terme, tendre vers l'équilibre. Cela veut dire que la forme du réseau impose des contraintes sur la demande et l'offre de savoir, et par conséquent finit toujours par réagir sur la nature de ce savoir et le devenir de sa production.

## 2. La loi du marché clos

Lorsqu'on fait l'histoire des sciences à partir des découvertes, on ne s'intéresse qu'à l'offre, comme si elle était indépendante de la demande et comme si la liaison entre les deux ne dépendait pas de la structure du processus social qui constitue la science. Cette attitude est probablement erronée: elle conduit à admettre, par exemple, que s'il n'y a pas eu ou s'il y a eu peu de comparativisme en France, c'est parce qu'il n'y a pas eu d'offre. Il est exact que l'offre a été rare (ce qui revient à dire que les compétences ont été rares), mais à notre avis ce serait plutôt parce que la demande a été rare. Je pense que, si l'échange scientifique a une structure de marché, il obéit à une contrainte particulière qu'on peut appeler *loi du marché clos*:

(1) *Loi du marché clos*: l'offre de connaissances scientifiques fortement codifiées ne trouve de débouchés que si la population qui fait l'offre est la même que celle qui fait la demande.

C'est une comparaison entre la situation française et la situation allemande qui permet de concevoir la plausibilité de cette loi. Si notre hypothèse est correcte, le comparatisme allemand correspond à des chaires universitaires, des étudiants, des revues, dirigées et lues par des professeurs. En France, ce sont les sociétés savantes et les revues qui ont joué le rôle le plus considérable dans l'institutionnalisation des études linguistiques. Si on nomme «champ scientifique» l'espace social où les produits du travail scientifique participent aux flux d'échanges, on peut considérer que les sociétés savantes et les revues correspondent à peu près à une structure de marché pour l'ensemble du champ scientifique. Les initiatives se trouvent, en effet, en concurrence et ont à chercher des débouchés sous forme d'adhésions ou d'abonnements. Il y a cependant de multiples cas de figures possibles selon le type de partenaire qui est à l'origine de l'offre monétaire et de la demande de savoir. C'est d'abord l'Etat qui a eu l'initiative et le monopole dans le domaine linguistique (créations des académies). Cette situation interdit toute structure de marché; les recherches sont libres de toute demande sociale (il ne dépend que du subventionnaire) et de tout souci pécuniaire. Les interventions de l'Etat se poursuivront au XIX<sup>e</sup> siècle, ou même s'amplifieront avec la création de différentes commissions ministérielles comme le Comité historique de la langue et de la littérature française, qui dépend du ministère de l'Instruction Publique. Toutefois, à peu près en même temps que la Révolution Française, apparaît quelque chose de nouveau en matière d'organisation sociale du savoir. Quand on pense aux sociétés savantes de l'Ancien Régime, on songe immédiatement aux différentes académies provinciales, dont le rôle a été fondamental dans la diffusion des Lumières. Ces académies – très officielles et dont la création dépendait largement du pouvoir central – réunissaient une élite locale autour de l'idée générale du développement du savoir. Elles n'avaient pas de thème privilégié, par définition elles n'avaient pas de spécialité. La première caractéristique des nouvelles sociétés savantes va être la spécialisation; elles correspondent à une nouvelle étape de la division du travail scientifique. Leur seconde caractéristique est de dépendre essentiellement d'initiatives privées. Elles sont des entités morales simplement soumises au droit civil, dont la création est le fait de volontés individuelles et dont les ressources proviennent des cotisations de leurs membres. Nous rencontrons là une véritable structure de marché; bien entendu la stabilité de ces nouvelles sociétés ne peut être comparée à celle des entreprises que soutient le monopole d'Etat. Dans cette grande «privatisation» du savoir, l'Etat conserve encore des moyens d'intervention plus ou moins discrets et efficaces: subventions, prêt de local pour le siège social et les réunions, reconnaissance d'utilité publique, gratifications symboliques aux sociétés (recommandation du ministère, patronage du haut personnel administratif et politique) ou à leurs membres (décorations, fonctions officielles, participations à des commissions ministérielles). C'est dans ce contexte que vont avoir lieu l'offre et la demande de comparatisme.

Un bon exemple d'offre est la transformation (1837) de la Société grammaticale en Institut des Langues, puis en Société de Linguistique, la première société qui, dans le monde, ait porté ce nom (au sujet de ce nom voir Auroux 1987b). Nous avons pu rassembler une documentation assez complète sur cette transformation (voir Auroux 1983). Elle a pour conséquence celle du *Journal de la langue française*, le plus vieux périodique linguistique français, puisque le titre remonte à 1784 (voir Auroux/Dougnac/Hordé 1982,

Saint-Gérand 1981, 1985) et s'éteindra trois années après cette transformation. Si la nouvelle série du journal n'a rien publié sur les langues étrangères vivantes ou sur les langues mortes classiques, et si dans l'ensemble ses articles restent orientés par le purisme de la Société Grammaticale, on y rencontre pourtant, à côté de longs articles critiques sur la sixième édition (1835) du *Dictionnaire de l'Académie*, des articles d'un genre nouveau. Il s'agit en particulier des articles de Jean-Léon Dessalles. Ses «Etudes sur la Langue Française», dont la publication s'étend sur les trois tomes du journal, ont été lues à l'Institut des Langues. Elles exposent les travaux de J.B.B. Roquefort, F.J.M. Raynouard et G. Fallot. Dessalles a fourni des articles plus personnels, consacrés par exemple aux «patois du midi de la France considérés sous le double rapport de l'écriture et de la contexture matérielle des mots», ou encore aux «formes de transition que les mots latins revêtirent en se décomposant avant de passer définitivement dans la langue romane russe». Il s'agit aussi des articles de Paul Ackermann sur la formation et la culture de la langue française. L'ensemble constitue incontestablement quelque chose de cohérent, tant d'un point de vue doctrinal qu'historique. Si le *Glossaire de la langue romane de Roquefort* date de 1808, son supplément a été publié en 1820, précédé d'une dissertation de Auguis, membre de l'Institut des Langues, sur «le génie de la langue française». C'est Ackermann qui a édité en 1839, les *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII<sup>e</sup> siècle*, de Fallot, décédé en 1836. Ackermann, auteur d'une édition critique de *La Défense et Illustration de la Langue Française*, a également collaboré avec Nodier pour un *Vocabulaire de la langue française, extrait du Dictionnaire de l'Académie*. C'est Burnouf qui l'a recommandé à Alexandre de Humboldt, pour qu'il obtienne un poste, et lorsqu'il meurt précocement en 1846, ce dernier lui fera ériger un monument dans le cimetière français de Berlin. Quant à Dessalles, il a été l'un des collaborateurs de Raynouard entre 1826 et 1836 et a participé à l'édition posthume du *Lexique roman, ou Dictionnaire de la langue des Troubadours, comparée avec les autres langues de l'Europe latine*. Il faut ajouter à cette liste l'ouvrage de Mary-Lafon, qui a été directeur du Journal *Tableau historique et comparatif de la langue parlée dans le Midi de la France*. Derrière la nouvelle orientation du *JLF*, se dessine, après Raynouard, Roquefort et Fallot, le développement de la philologie romane. La création de l'Institut des langues correspond donc clairement à la volonté d'instaurer une nouvelle orientation dans les sciences du langage (Raynouard utilise l'expression de «grammaire comparée» dès 1821), orientation derrière laquelle on rencontre des scientifiques de bon niveau.

On retrouve cette volonté, à la même époque, dans une institution qui va largement contribuer à gérer la recherche française, jusqu'à ce qu'apparaîsse à partir des années soixante un système universitaire moderne. Il s'agit du Prix, fondé par un legs de l'idéologue Volney, en 1820, à l'Institut<sup>1</sup>. La volonté de Volney, exprimée par testament, était de destiner ce prix à récompenser les efforts faits en vue de l'établissement d'un système de transcription des différentes langues, projet auquel il avait lui-même largement contribué dans le domaine des langues orientales. Le rendement du Prix a été très médiocre. Il y eut peu de candidatures intéressantes, et la plupart des récompenses distribuées le furent à des allemands. En 1835 la commission (dont faisait partie Burnouf) adopte un rapport rédigé par Raynouard visant à transformer la définition du Prix. On laissera ouverte la question de l'alphabet universel, mais on proposera une récompense annuelle pour le

---

<sup>1</sup> Tout ce qui concerne le Prix Volney provient d'un dépouillement des Archives de l'Institut, effectué par C. Désirat et S. Auroux; voir en particulier le registre manuscrit 40H1. Les premiers résultats de cette enquête figurent dans Désirat 1988.

meilleur ouvrage de *philologie comparée*. Le changement d'orientation sera officiellement entériné par le ministère en 1840, et le Prix Volney devint le prix de *linguistique* de l'Institut, qu'il est encore aujourd'hui. Certains passages du rapport de Raynouard seront intégrés, jusqu'en 1877, au prospectus que l'Institut édait annuellement pour présenter le Prix. Ils précisent, en effet, que la commission «désire particulièrement encourager» les travaux «entrepris à peu près dans les mêmes vues que ceux dont les langues romanes et germaniques ont été l'objet depuis quelques années». Elle «ne peut trop recommander aux concurrents d'envisager sous le point de vue comparatif les idiomes qu'ils auront choisis, et de ne pas se borner à l'analyse logique ou à ce qu'on appelle grammaire générale». L'intention rénovatrice et fondatrice est très claire, elle coïncide exactement avec le projet de l'Institut des Langues, tel qu'il a notamment été mis en œuvre par Dessalles, l'un des principaux collaborateurs de Raynouard.

En 1840 la recherche française avait donc redéfini le champ des sciences du langage; elle disposait de la volonté de développer la grammaire comparée, en particulier celle des langues romanes, domaine dans lequel elle semble assez avancée; elle s'était dotée d'institutions pour assurer ce développement. Le Prix Volney correspond à une demande de connaissances dans ce domaine, la nouvelle série du JLF à une *offre*. Jusqu'aux environs de 1876, le Prix n'a pas connu un bon rendement et le jury soit couronnait des étrangers, soit couronnait des ouvrages ne correspondant pas à son nouveau programme. Le JLF et la Société de Linguistique ont disparu en 1840, faute du soutien d'un public. Cette offre et cette demande ont une particularité essentielle: elles s'adressent toutes deux à l'ensemble de la société. Appelons *demande sociale* toute demande de connaissance qui provient de façon indifférenciée de la société, et *offre sociale*, la production de connaissance qui provient de façon indifférenciée de la société. La demande du Prix Volney avait lieu dans le domaine de l'offre sociale et l'offre de la Société de Linguistique dans celui de la demande sociale.

Tant qu'il dépend de la Société grammaticale, le JLF s'adresse à un très large public, puisqu'il concerne la langue française, connue de tous, et son emploi normé, dont la maîtrise est essentielle pour la mobilité sociale, qui accompagne le développement du système d'enseignement primaire. Les solutions grammaticales aux difficultés de langue rencontrées par le public sont une «marchandise» qui correspond à une large demande sociale, une demande probablement assez voisine de celle que l'on rencontre pour les manuels élémentaires. Il en va, un peu, des «solutions grammaticales», comme de tout le secteur de la médecine, qui concerne les soins aux enfants, les régimes amaigrissants, la stérilité et les migraines. Il y a toujours un public pour acheter des publications concernant ces sujets, pourvu qu'ils soient traités d'une façon accessible à tous et dans un but pratique. Cette demande a rarement faibli, et en tout état de cause ce n'est pas son affaiblissement qui a produit l'échec du JLF. La meilleure preuve en est qu'en 1868 elle soutiendra l'apparition d'un périodique comme le *Courrier de Vaugelas*, publication qui sur bien des points est comparable au JLF ancienne formule, et ne disparaîtra qu'en 1887. La philologie comparée, à l'inverse, est un domaine dont l'utilité n'est pas évidente, et qui en tout état de cause ne concerne pas la vie quotidienne. Les connaissances qui la constituent supposent des connaissances antérieures et un apprentissage, en un mot elles sont fortement codifiées. La demande sociale pour des études de philologie et de philologie comparée est très faible. En 1847, la *Revue de Philologie et d'Histoire Ancienne* (1845), largement appuyée par l'Académie des Inscriptions, dont elle diffuse les travaux et les discussions, disparaîtra dès son second volume. Si la Société de Linguistique échoue, c'est donc tout sim-

plement qu'elle est inadéquate à la demande. La loi du marché clos signifie simplement que pour un certain type de connaissances, il n'y aura jamais de demande sociale suffisante. Inversement, pour ce même type de connaissances, il n'y aura jamais d'offre sociale suffisante, ce qui explique les déboires du Prix Volney.

Pour qu'un medium de diffusion de connaissances techniques existe, il n'y a que deux solutions. La première est la subvention pure et simple: c'est ainsi que fonctionnent les publications de l'Académie des Inscriptions, ou que fonctionneront à la fin du siècle aux Etats Unis, celles du Bureau of American Ethnology. Les américains feront tout simplement «cadeau» de leurs publications: il n'y a pas de marché, il n'y a que de l'offre. La seconde est la constitution d'une demande spécifique par développement d'un corps de professionnels qui constituent un marché clos. Autant dire que le succès d'une publication offerte sur le marché et consacrée à la linguistique dépend de l'établissement d'un système universitaire, dont la carence se fera sentir en France jusque dans les années soixante-dix (voir Bergounioux 1990). A cette date la Société Linguistique de Paris, fondée en 1865, pourra croître et se développer: ses membres sont, pour la plupart, les professeurs des différents établissements universitaires, ainsi que leurs étudiants avancés. Il en va ainsi pour toute la vague de revues et de sociétés savantes<sup>2</sup> consacrées au savoir linguistique, qui se créeront en France après les années soixante-dix. La situation est la même en Italie (voir Auroux 1988) et en Espagne (voir Gutierrez-Cuadrado 1987). Les conditions de fonctionnement de la loi du marché clos n'ont pas changé. Dans la vague de créations des années soixante-dix, on remarque des revues et des sociétés savantes consacrées aux langues amérindiennes (voir Auroux/Queixalos 1984), africaines, austromésiennes, etc. (voir Auroux 1984). Elles disparaîtront parce qu'elles ne disposent pas d'un marché clos. A l'Université, on enseigne les langues classiques (latin, grec, sanskrit, allemand, etc.) à partir desquelles se construit la linguistique comme discipline; les langues «exotiques» recrutent chez les missionnaires, administrateurs coloniaux, militaires, amateurs éclairés disposant de loisirs (les magistrats sont bien représentés) et leur connaissance provient du travail gris.

Il semble que les acteurs scientifiques ont eu une conscience assez claire de la question, ainsi qu'en le remarque à la lecture des deux pages que H. Gaidoz rédige en 1885 lorsqu'il cède à Arbois de Jubainville la direction de la *Revue Celtique* qu'il avait créée en 1870. Le projet initial était de «donner un organe à la philologie celtique». Gaidoz explique qu'il a obtenu le «concours bienveillant et désintéressé des celtistes de l'Europe entière» ce qui donna au recueil dès le premier numéro valeur et autorité: «Grâce à eux, la *Revue Celtique* a pris place parmi les revues savantes de l'Europe». Pour expliquer son succès, il a ces mots: «Notre revue a créé l'unité celtique, une sorte de *zollverein scientifique*» (*Revue Celtique* 6 [1885], VI). On ne pouvait mieux indiquer le rôle de la clôture dans la nouvelle forme de la science, ni mieux expliquer comment la fin de toute activité scientifique est la reconnaissance par les pairs, ce qui suppose l'exclusion des simples profanes. «Notre mérite fut de demander des articles aux hommes compétents — et de ne

2 L'étude des «institutions linguistiques» fait l'objet d'un programme de recherche au sein de l'Equipe d'Histoire des théories linguistiques (Université Paris 7/CNRS). Les chercheurs participants à ce programme sont: S. Auroux, G. Bergounioux, A. Boës, J.-C. Chevalier, C. Dérit, F. Dougnac, J.-P. Saint-Gérand. Le plus part des travaux cités en référence en exposent les premiers résultats. Le programme devrait, à terme, faire l'objet d'une publication de synthèse chez l'éditeur John Benjamins (Amsterdam).

demandeur qu'à ceux-là — et de ne pas chercher à ce recueil de vainne popularité par des articles de «littérature facile» (*loc. cit.*, p. V).

De même qu'une offre scientifique ne trouve pas de débouchés sur le marché de la demande sociale, une offre sociale ne trouve pas de débouchés sur le marché scientifique clos. C'est ce qui se passe pour le Prix Volney où le jury (formé de professionnels) refuse systématiquement les amateurs, jusqu'à ce qu'à partir des années 60, il en vienne à récompenser des universitaires. L'échec de la *Revue historique de l'ancienne langue française* (1877-1878), analysé par Chevalier (cf. Chevalier 1989), correspond à la même logique: son directeur et principal rédacteur, L. Favre, est un érudit local qui visait à pénétrer le marché clos.

La loi du marché clos n'implique pas que le marché scientifique puisse être totalement indépendant de la demande sociale. Le problème concerne très généralement le financement de la recherche scientifique et sa diffusion. La nécessité du marché clos implique que toute entreprise scientifique dépende de ressources publiques. Cela est vrai pour les entreprises de marché que sont les maisons d'édition: indépendamment des subventions directes, qu'elles aient des producteurs et des acheteurs suppose un corps de professionnels dont elles n'assument pas les salaires, ainsi que des bibliothèques publiques, puisque dans le cas contraire, la clôture du marché interdirait que l'ensemble de l'édition puisse dégager une plus-value. Compte tenu de l'étroitesse évidente du marché clos, on peut rechercher des débouchés sur le marché de la demande sociale en général, fût-elle réduite aux «amateurs éclairés». C'est une politique dont ne se privent ni les maisons d'édition, ni les directeurs de revue savante. Comme la demande sociale n'est identique ni à l'offre, ni à la demande du marché clos, une politique axée sur la demande sociale à partir d'une offre du marché clos aboutit soit à modifier cette offre (et à abandonner la production proprement scientifique), soit à manquer finalement toute demande<sup>3</sup>, ce qui est le cas de la *Revue de Philologie*, signalée plus haut.

Si le marché clos dépend de ressources publiques, cela signifie que son existence dépend du désir exprimé par les pouvoirs publics de voir exister un certain type de recherche scientifique. Par conséquent, la demande sociale, qu'il est difficile aux gouvernements, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de négliger totalement, doit agir d'une certaine façon sur la construction du marché des connaissances. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a incontestablement une demande idéologique générale concernant les antiquités et le passé national. Cette demande va conforter la Société des Antiquaires de France, ainsi qu'une multitude de sociétés ou des érudits locaux mèneront des recherches historiques et archéologiques concernant leur région. Il est très difficile d'évaluer la rentabilité scientifique de ce travail gris, dont l'organisation est subventionnée et contrôlée par les pouvoirs publics, ne serait-ce que par le biais de la Conférence des Sociétés Savantes. Les analyses précédentes laissent supposer: a) que sa rentabilité dépend de sa résonance avec un marché clos condamnée à terme.

<sup>3</sup> J'aurais tendance à croire que l'état catastrophique de l'édition scientifique en France, depuis une vingtaine d'années relève de ce cas et peut s'expliquer par la convergence d'une erreur politique des éditeurs et la destruction des cursus académiques traditionnels. Visant des tirages à 3000 exemplaires, les éditeurs recherchent une demande sociale et privilégié des «essais» à la fois trop techniques pour cette demande et sans intérêt pour les professionnels. Si on se base sur le nombre des abonnés aux revues scientifiques, le marché clos en langue française, pour des travaux linguistiques techniques, doit osciller entre 400 et 500 exemplaires. Au-delà, il faut chercher un autre public (cas des revues *Langage et Langue Française*). Si le marché clos est trop étroit pour être rentable, à défaut de subventions massives, la recherche linguistique française est condamnée à terme.

respondant, donc b) qu'il doit avoir tendance pour ce faire à se clôturer comme un *marché secondaire*. S'il en est ainsi sa rentabilité dépend également de l'existence d'un système universitaire fort, et donc ne se révèlera que dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. Lois de diffusion et de progression

L'échec de la Société de Linguistique ou le peu de rendement du Prix Volney s'expliquent assez bien par la loi du marché clos. Une série de faits – si on s'intéresse au comparatisme roman – peuvent néanmoins paraître étonnantes. On peut présenter ces faits en deux séries:

- Les premiers romanistes français du XIX<sup>e</sup> siècle se répartissent en trois générations: ceux nés avant 1780, ceux nés après 1800 et ceux nés après 1830. La première génération est dominée par Raynouard, et s'éteint vers 1835, avant la fondation de l'Institut des Langues. La seconde prolonge les travaux de la première et participe largement à l'aventure de la première Société de Linguistique. Si on laisse de côté des morts prématurées, comme celle de Ackermann en 1846, on remarque que certains d'entre eux ont connu une carrière suffisamment longue pour assister à l'institutionnalisation universitaire de la linguistique. Elle aboutit à leur mise à l'écart. La troisième génération apporte une solution de continuité: le nouveau démarrage des études romanes s'inscrit sous le signe d'un transfert de connaissances de l'Allemagne vers la France. Raynouard n'aura pas été le Grimm français. Il a certes publié, en 1821, la première grammaire comparée des langues néo-latines, s'est intéressé à la syntaxe de l'ancien français et a découvert la fameuse «loi des -s». Mais l'ouvrage qui fera autorité, c'est la *Grammatik der Romanischen Sprachen* de Friedrich Diez qui paraît de 1836 à 1844. C'est lui qui, traduit par Auguste Brachet et Gaston Paris (1874–1876), fera tardivement figure de manuel en France. Ce développement a de quoi surprendre. Pourquoi ne reste-t-il pratiquement rien des travaux des deux premières générations de romanistes français? Pourquoi faut-il attendre la troisième génération pour voir se diffuser les résultats de la recherche allemande, qui sont contemporains de la seconde génération et donc arrivent sur le marché français avec plus de trente ans de retard?

- Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle les allemands n'ont presque rien fait en matière de connaissance historique des langues romanes. L'idée que ces langues proviennent non du latin classique mais d'une variété de latin parlé vient de l'italien Cittadini (*Trattato della vera origine, e del processo, e nome della lingua*, 1601). Elle sera largement reprise et développée en France durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, où va s'organiser la conservation et l'exploitation des matériaux, voire son édition. Il s'agira pour l'essentiel de «travail gris» (par exemple le dépôt des Charters, créé par le ministre Bertin au XVIII<sup>e</sup> siècle et confié aux Bénédictins de Saint Maur), ou de petites équipes constituées autour d'académiciens, comme Lacurne de Sainte Palaye au XVIII<sup>e</sup> siècle, Raynouard au début du XIX<sup>e</sup>. On comprend l'intérêt de l'Etat français pour le sujet, cet intérêt explique sans doute la continuité des travaux. Toutefois leur densité reste faible, et n'ont rien de comparable, au raz de marée des publications allemandes entre 1810 et 1840, notamment en matière d'éditions d'anciens textes. On en aura une idée en regardant la liste donnée par le baron Ferdinand de Rosin (membre de la Société de Linguistique) dans l'*Avant-Propos de sa traduction, en 1842, de l'Essai sur les Cours d'Amour de Diez (Über die Minnehöfe)*. C'est même en Allemagne que paraîtra, compilé par les soins de Hans Hanschild, le *Dictionnaire Etymologique de la langue française*, tiré de la grammaire des langues romanes de

Raynouard (Leipzig 1843). Pourquoi ce développement extrêmement rapide de la recherche germanique, et surtout des résultats qui vont s'imposer dans toute l'Europe?

On pourrait avoir une réponse épistémologique simple à ces problèmes. Elle consiste à faire remarquer que les français se sont embarqués sur une fausse piste lorsque Raynouard a admis que l'ancêtre des langues néo-latines était le provençal, ce que Schlegel a critiqué dès 1818. Autrement dit, l'erreur ou la vérité explique le développement scientifique. En fait, cela n'explique pas tout: c'est comme si on disait la vraie science marche, la science erronée ne marche pas. Ce qu'il faut expliquer, c'est pourquoi les français ont pu rester sur une fausse piste et pourquoi ils n'ont pas eu un meilleur accès à la science germanique. En fait, je crois qu'il est raisonnable de soutenir que ce n'est pas la fausse piste qui explique l'absence de développement, mais l'absence de développement qui explique la fausse piste, quelles que soient les raisons intrinsèques de la constitution de cette fausse piste (scientifiquement au reste, on peut remarquer que les allemands ont commis jusqu'aux néogrammairiens le même type d'erreur en prenant le sanskrit pour la plus ancienne des langues indo-européennes).

En épidémiologie on admet que la vitesse de propagation d'un agent infectieux est proportionnelle au produit du nombre d'agents infectés par le nombre de personnes susceptibles de l'être. Le développement scientifique, auquel nous avons affaire, doit obéir à une loi de ce genre quant à sa diffusion:

(2) *loi de diffusion*: la vitesse de diffusion d'une connaissance nouvelle est à chaque instant proportionnelle au produit du nombre des personnes qui la possèdent par celui de celles qui sont susceptibles de la posséder.

Il est assez facile d'imaginer, dans ces conditions, que le renouvellement des connaissances, et par conséquent leur qualité, dépend de leur diffusion. Le géographe C. Malte-Brun, dans la présentation du premier numéro des *Nouvelles Annales des Voyages* qu'il fonde en 1807, n'hésite pas à relier le développement des disciplines empiriques à celui des médias utilisés par la science moderne. Il avait parfaitement posé une relation causale entre la diffusion des connaissances et le progrès scientifique:

Il n'y a personne, un peu au fait de l'histoire des sciences, qui ne connaisse l'utilité influence des périodiques. C'est à l'absence de ces moyens de communication chez les anciens que l'on doit attribuer la longue enfance des sciences fondées sur l'observation (*loc. cit.*, p. 3-4).

Si l'on reprend la loi (2) dans la perspective du marché clos dont parlait la loi (1), le progrès scientifique est une fonction du nombre de chaires et d'étudiants. La nouvelle science apparaît dans sa contrainte la plus incontournable: il n'y a de connaissance véritablement scientifique que la connaissance universitaire. Soient C et E, le nombre des chaires et celui des étudiants. Si Vd = kICE, où ki est une constante. Si Vp est la vitesse de progression, on peut supposer une proportionnalité simple entre les deux, c'est-à-dire: Vp = kjVd = kICE. C'est l'hypothèse formulée dans Auroux 1983; nous avons de bonnes raisons de penser qu'elle est erronée. Soit P la quantité des connaissances. On suppose généralement que P est une fonction du temps, soit P = f (t); dès lors la vitesse de progression de P, c'est-à-dire la vitesse d'apparition de connaissances nouvelles, est la dérivée de P par rapport au temps, soit dP/dt. On aurait donc dP/dt = kICE, c'est-à-dire P = kjCEt. Ce qui implique une progression uniforme des connaissances en fonction de l'accroissement de la



ment que les théories produites seront elles-mêmes concurrentes, autrement dit qu'elles seront constamment contrôlées et renouvelées. C'est exactement ce qui se passe au XIX<sup>e</sup> siècle. L'aspect «empirique» que prend la nouvelle science est moins une norme logique de bonne constitution du discours scientifique, dont la valeur éternelle se serait soudain dévoilée, qu'une contrainte née du développement des systèmes scientifiques modernes. L'aspect poppérieur de la science moderne — qui apparaît bien avant qu'on en fasse une théorie épistémologique — tient à sa structure sociale. Celle-ci impose qu'on ne construise pas de la science simplement pour se faire plaisir, pour satisfaire sa curiosité ou son sentiment esthétique de l'équilibre théorique, mais pour faire carrière et pour l'emporter sur des concurrents, c'est-à-dire sur leurs productions scientifiques. La falsifiabilité est la règle la plus morale pour ce type de jeu.

#### 4. Lois de transfert et d'implantation

Il est clair que l'une des questions non résolues est celle des causalités au bout desquelles l'effort scientifique de l'humanité a pris la forme de la nouvelle science que produit l'université moderne. Une autre question consisterait à savoir si a) il est vraiment souhaitable que le développement scientifique s'opère de cette façon et si b) il pourra longtemps continuer sur ce modèle. On peut déjà commencer à réfléchir, le modèle étant admis, sur les conditions qu'il impose pour le développement de nouvelles connaissances. Je résume dans la loi (4) quelques propositions à ce sujet, dont la validité empirique est loin d'être évidente.

- (4) *Lois de transfert et d'implantation:* (i) la mauvaise science (celle des amateurs) chasse la bonne (celle des professionnels) et réciproquement.
- (ii) l'existence d'un corps de professionnels adonnés à une discipline favorise le développement d'une discipline voisine.
- (iii) l'arrivée sur le marché du travail scientifique d'une nouvelle génération entraîne des changements théoriques.
- (iv) tout changement quantitatif brutal dans la sociologie d'une discipline entraîne des changements théoriques.

En reprenant notre exemple précédent, on peut argumenter en faveur de (4i). Il faut, en effet, se demander pourquoi les seuls «professionnels», embarqués dans l'aventure de la première Société de Linguistique, ont été aussi silencieux. Après tout, la Société Asiatique (créée en 1821 et qui existe encore aujourd'hui) reposait aussi sur l'ambiguïté d'une demande idéologique générale (la mode de l'orientalisme) et ne disposait sans doute pas au départ d'un marché clos très vaste. E. Burnouf, qui n'a pas écrit une ligne pour le JLF, a été un contributeur important du *Journal Asiatique*, rédigeant en particulier les analyses critiques des ouvrages de Bopp, les plus remarquables qui aient paru en langue française. Il y a une différence essentielle entre la Société de Linguistique et la Société Asiatique. C'est à l'initiative de ses membres prestigieux que cette dernière a été créée, et ils ont toujours eu une place prépondérante dans la détermination de sa politique scientifique. A la Société de Linguistique, ils ont été en quelque sorte surajoutés à une population préexistante. Grimm, Burnouf et les autres étaient ainsi associés à Nicolas Boussi, honorable polygraphe grammatical, ou au citoyen Pierre-Marie Le Mesli, respectable maire de la ville de Paimpol, et auteur satisfait, en 1834, de *Considérations philosophiques sur la langue française, suivies de l'Esquisse d'une langue bien faite*. Il n'est pas sûr non plus qu'un Burnouf ait apprécié la promiscuité scientifique avec l'académicien Nodier, qui se

proposait en 1810 de rédiger un *Archéologue ou système universel et raisonné des langues*, suivant la méthode du président De Brosses. Comme le montre assez la continuité des solutions grammaticales, aucune direction scientifique cohérente n'a pu se dégager à la Société de Linguistique, qui est restée un mélange ambigu d'intérêts hétérogènes.

On trouve facilement d'autres exemples plus tardifs dans le XIX<sup>e</sup> siècle. On sait le rôle qu'a eu dans la création de la Société de Linguistique de Paris le comte et sénateur H. de Charentcy, polygraphe à qui sa fortune permet le compte d'auteur et grand amateur de langues exotiques. Prise en main par les universitaires de la génération de M. Bréai, la société lui échappe. Il s'appuie sur les milieux catholiques pour fonder en 1870 la Société Philologique. Celle-ci tentera de fonctionner comme la SLP (elle publie des *Actes à partir de 1872* et un *Bulletin à partir de 1882*) en s'occupant des langues non-indo-européennes que refuse de considérer celle-là. D'après les comptes rendus de ses séances, elle ne dépasse pas la vingtaine de membres et fait une large place aux missionnaires. En 1891, elle fusionne avec L'œuvre de Saint Jérôme, association créée en 1878 pour promouvoir les travaux linguistiques des missionnaires. On n'en trouve plus trace après 1912 (de Charentcy est décédé en 1915).

Il en va donc de la science comme de la monnaie: la mauvaise chasse la bonne. Comme «bonne» signifie, avant tout, «professionnelle», il n'y a pas nécessairement lieu de se réjouir du phénomène. Certes, puisque l'existence du marché clos tient à la codification, on peut penser que la science des «professionnels» qui disposent d'une formation contrôlée, de davantage de temps et de moyens, aura tendance à être qualitativement «meilleure». Toutefois on peut faire remarquer que: a) cela accroît le coût de la production scientifique en la privant du travail gris; b) cela fait dépendre étroitement la production scientifique d'un pays de sa capacité à entretenir des professionnels dans un domaine de recherche donné, donc de sa richesse économique; c) cela conduit à mettre en danger des parts entières de la recherche, lorsque son objet ne correspond pas à un marché clos important; d) il en résulte que la «scientificité», dans son aspect de valeur sociale, autant que de méthodologie assurée, est exclusivement définie sur la base des pratiques et des objets des «professionnels». Le meilleur exemple concernant ces deux derniers points est le statut des études consacrées aux langues non-classiques, dans les pays européens au tournant du XX<sup>e</sup> siècle: sans débouchés universitaires, soutenues par le travail gris, elles ont été marginalisées et les problèmes qu'elles posaient (par exemple tout ce qu'apporte la pratique du «terrain», le rapport des langues au contexte social notamment, ou ce que leur hérogénéité amenait à envisager sur le rapport des structures linguistiques à la pensée, etc.) ont été repoussés en dehors de la «linguistique scientifique», c'est-à-dire universitaire. Le cas n'est pas tout à fait le même aux Etats-Unis (fondation du Bureau of American Ethnology, dirigé par J.W. Powell en 1879), mais le statut «scientifique» de ces langues ne sera vraiment reconnu que lorsque le professeur L. Bloomfield, formé en Allemagne et auteur d'une thèse sur l'apophonie dans les langues germaniques, y appliquera les méthodes des néogrammairiens.<sup>4</sup>

La généralisation présentée en (4ii) est rendue plausible par le fait que l'installation de la linguistique en Allemagne a été précédée d'un fort développement de la philologie, discipline dans laquelle est née la pratique du séminaire de recherche (cf. à la fin du

4 A notre connaissance la première application de la notion de loi phonétique à une langue de culture orale se trouve dans K. von den Steinen, *Die Bakairi-Sprache – Wörterverzeichnis, Sätze, Sagen, Grammatik*. Mit Beiträgen zu einer Laulehre der karaibischen Grundsprache, Leipzig 1892. Sur toutes ces questions voir Auroux/Quixalos 1984 et Auroux 1984a.

XVIII<sup>e</sup> siècle, le cas de Halle). La plupart des universités disposaient aussi de « maîtres de langues » dans une période (ce que l'on a appelé le « Sprachmeisterzeit ») qui est antérieure au comparatisme. L'existence d'une discipline plus ou moins forte entraîne nécessairement des conflits. On sait que l'un des problèmes rencontrés par Diez pour obtenir un poste provenait de son incapacité à parler l'italien au sens où on l'attendait d'un maître de langue. Les rapports conflictuels entre les philologues et les purs comparatistes constituent un lieu commun de l'histoire des sciences du langage au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut interpréter ces conflits comme des obstacles à l'installation d'une nouvelle discipline, et donc refuser la loi (4ii) sur cette base: le fait est, cependant, que c'est là où il y a eu les conflits que l'on vient d'évoquer que le comparatisme s'est développé.

(4iii) et (4iv) ne peuvent sans doute pas être traitées séparément. Le changement de génération, en soi, n'est pas nécessairement générateur d'innovation. On peut très bien imaginer une science extrêmement conservatrice, qui permette au plus le commentaire respectueux d'un grand texte fondateur. Le point important, c'est sans doute la pression démographique dans un marché clos, donc dans l'hypothèse de la croissance, c'est-à-dire d'un accroissement significatif de la masse des professionnels en concurrence. On peut retenir trois cas de figure: a) saturation de la discipline, c'est-à-dire raréfaction des découvertes possibles (avec un effort raisonnable) dans un domaine donné; b) conflit de pouvoir entre générations, nécessité pour les jeunes d'imposer de nouveaux standards afin de se libérer de la tutelle des anciens; c) croissance démographique de l'université, telle que la quantité du recrutement excède les capacités des filières habituelles de formation. Le premier cas concerne peut-être le comparatisme indo-européen après la génération de Benveniste. Le dernier sans doute le développement de la grammaire générative ou le mouvement structuraliste français à la fin des années soixante de notre siècle, qui coïncident avec une très forte croissance universitaire et donc un débordement des filières traditionnelles de formation des comparatistes. Le second a fourni une base d'interprétation pour l'apparition de l'école des néo-grammairiens et de la querelle des lois phonétiques dans Wilbur 1977 et Auroux 1979. Cette interprétation supposeait que les néogrammairiens étaient des jeunes à la recherche d'un poste, décidés à s'imposer. Amsterdamska (1987:128) a fait remarquer que les néogrammairiens étaient plutôt de brillants sujets, bien reconnus par la science officielle, puisqu'ils ont obtenu leur première nomination à un âge moyen inférieur à celui de leur génération et qu'ils ont attendu leur titularisation moins longtemps que les autres (respectivement 31 ans contre 34,9 et 5 ans contre 8,5). Son interprétation du mouvement comme une tentative de réorganisation par le haut du champ de la philologie au profit de la linguistique est convaincante, bien qu'elle n'exclue pas le conflit de génération pour le pouvoir. Il demeure que la querelle des lois phonétiques a lieu après une forte croissance démographique au sein de l'Université, ce qui relève de la loi (4iv).

Le fait que les lois présentées (*cum grano salis*) sont ambigües, en ce sens qu'elles recouvrent des phénomènes différents est assez caractéristique de leur statut. C'est à l'histoire des sciences qu'il appartient d'expliquer chaque cas et à la sociologie des sciences de décrire les mécanismes sous-jacents. Simplement, l'historien que je suis a été frappé par de grandes régularités dans la science moderne, ce qui me conduit à parler de nouvelle science pour caractériser le XIX<sup>e</sup> siècle. Je suis persuadé qu'on ne parviendra pas à expliquer le développement des sciences du langage à l'époque moderne sans tenir compte de régularités de ce type. Je suis tout aussi persuadé que des discussions sur ces questions ouvertes, au choix, des abîmes sous nos pieds de chercheurs scientifiques ou des perspectives passionnantes. Peut-être faut-il œuvrer à détruire les lois d'airain de la nou-

uelle science. Peut-être sera-t-elle balayée par la pression démographique sans précédent que nos universités vont avoir à supporter ces prochaines années, pression qui détruira leur clôture et en fera le lieu ordinaire de la demande sociale.

#### Bibliographie

- Aarsleff et al. 1987 H. Aarsleff/L.G. Kelly/H.-J. Niederehe (ed.), *Papers in the History of Linguistics*, Amsterdam 1987
- Amsterdamska 1987 O. Amsterdamska, *Schools of Thought. The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*, Reidel 1987
- Auroux 1979 S. Aurooux, "La querelle des lois phonétiques", *Linguisticae Investigationes III/1* (1979), 1-27
- Auroux 1983 S. Aurooux, "La première société de linguistique: Paris 1837?", *HL* 10 (1983), 241-265
- Auroux 1984a S. Aurooux, "Linguistique et anthropologie en France (1600-1900)", in: B. Rupp-Eisenreich (ed.), *Histoires de l'anthropologie (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1984, p. 291-318
- Auroux 1984b S. Aurooux, "L'affaire de la langue taensa", in: Auroux/Queixalos 1984:145-179
- Auroux 1987a S. Aurooux, "Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques: les horizons de rétrospection", in: Schmitter 1987:20-42
- Auroux 1987b S. Aurooux, "The First Uses of the French Word 'Linguistique' (1812-1880)", in: Aarsleff et al. 1987:447-459
- Auroux 1988a S. Aurooux, "Tradizione nazionale innovazione e dipendenza scientifica: l'egemonia dei comparatisti", in: L. Formigari/F. Lo Piparo (ed.), *Prospettive di storia della Linguistica*, Roma 1988, p. 437-462
- Auroux 1988b S. Aurooux, "La question de l'origine des langues: ordres et raisons du rejet institutionnel", in: J. Gessinger/W. v. Rahden (ed.), *Theorien vom Ursprung der Sprache*, vol. 2, Berlin 1988, p. 122-150
- Auroux 1989 S. Aurooux, "Le langage et la science: une visée historique", in: Reichler-Béguin 1989:51-68
- Auroux et al. 1982 S. Aurooux/F. Dougnac/T. Hordé, "Les premiers périodiques linguistiques français (1784-1840)", *HEL 4/1* (1982), 73-82
- Auroux/Queixalos 1984 S. Aurooux/F. Queixalos (ed.), *Pour une histoire de la linguistique américaine en France*, Paris 1984
- Bergounioux 1981 G. Bergounioux, *Histoire sociale de la linguistique en France (1789-1914)*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle dactylographiée, Université de Paris VII, 1981

